

MAIRIE
DE
SAINTE-CONSORCE



Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : MAIRIE DE SAINTE CONSORCE

Date de présentation du projet :

Nom du correspondant : Françoise THOMAS

Fonction : D.G.S. – Mairie de Sainte-Consorce

Adresse : 4, rue de Verdun - 69280 Sainte-Consorce

Téléphone : 04.78.87.01.12

Adresse électronique : francoise.thomas@mairie-sainteconsorce.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Commune de Sainte-Consorce. La commune n'est pas située en zone d'éducation prioritaire.

Nombre d'enfants potentiellement concernés ⇒ **182 enfants**

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et éventuellement privés sous contrat) ⇒ Un établissement public comprenant :

⇒ 1 école maternelle

⇒ 1 école élémentaire

Nombre total d'enfants : 182 (année scolaire 2014-2015)

Niveau maternelle : 74

⇒ moins de trois ans : 0

⇒ entre trois et cinq ans : 74

Niveau élémentaire : 108

Périodes de la journée et/ou de la semaine qui seront concernées par le PEDT :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi ⇒ Accueil - Garderies de 7 h 30 à 8 h 20

Mercredi de 7 h 30 à 8 h 50

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi ⇒ de 15 h 45 à 18 h 00

Durée du PEDT (3 ans maximum) ⇒ De septembre 2015 à juillet 2018

Ressources mobilisées pour la mise en œuvre du PEDT (partenaires, intervenants, équipements, etc.) :

⇒ Partenaires et intervenants : Agents communaux statutaires et contractuels, intervenants extérieurs, bénévoles.

Equipements :

- Dans l'enceinte du groupe scolaire : classes, ateliers, salle d'évolution,
- A proximité immédiate du groupe scolaire : Salle d'animation : médiathèque, salle multi-activités, terrain de loisirs.

Domaines d'activités prévus dans le PEDT :

- Créations manuelles diverses : Pliage papier, Broderie
- Jeux de ballons et/ou jeux collectifs
- Sports ludiques, jeux collectifs
- Expression corporelle et petits jeux
- Echecs et jeux de stratégie
- Jeux de société, Kapla
- Découverte du livre : Rêverie et livres
- Découverte du Cirque
- Poterie
- Création de Vitraux

Demandes de dérogation à l'organisation du temps scolaire : indiquer quelles sont les dérogations demandées et les particularités du projet éducatif territorial qui les justifient :

⇒ **NEANT**

Ces demandes doivent être transmises au DASEN qui vous indiquera la date limite pour leur prise en compte, en fonction du calendrier de préparation de la réunion du conseil départemental de l'éducation nationale (qui doit être consulté sur les horaires d'entrée et de sortie des écoles, et donc sur ces demandes de dérogation).

Rappel : Les conditions d'encadrement des accueils collectifs de mineurs périscolaires modifiées s'appliquent de droit si un projet éducatif territorial est cosigné par le préfet ou son représentant.

Toutefois, une déclaration de l'accueil auprès des services compétents (DDCS / DDCSPP) est toujours nécessaire.

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

COLLECTIVITE TERRITORIALE PORTEUSE DU PROJET : COMMUNE DE SAINTE CONSORCE

Date de présentation du projet 01 Juin 2015

Le PEDT présenté ici a fait l'objet d'une réflexion et d'une validation d'un Comité de Pilotage dédié dont font partie :

Pour le Conseil Municipal	Pour la Société Civile
Monsieur Jean-Marc THIMONIER, Maire	Madame TOURAINE Inspectrice d'Académie (Pour information)
Madame Marie-Rose GONIN, adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires	Monsieur Jean-Louis GOMEZ, directeur du Groupe Scolaire Saint Exupéry Monsieur DELAY, enseignant
La commission des Affaires Sociales : Marie-Rose GONIN, Laurence PAGNON, Marie ROUX, Marylène CELLIER, Franck BAULAN, Elisabeth DURAND, Isabelle MAUCHAMP, Elisabeth SAGE	Déléguée DDEN Madame Joëlle PREMAT
La commission des Affaires Scolaires : Marie-Rose GONIN, Isabelle MAUCHAMP, Elisabeth SAGE, Christelle LOURD, Valérie STROBEL	Un représentant de l'Association des Parents d'Elèves – Madame BOUTET Présidente
	Un représentant de l'Association du Restaurant Scolaire – Madame Lydie BEUN-BOULINGUIEZ Présidente
Pour les Agents de la Collectivité Madame Françoise THOMAS DGS Monsieur Pierre VINCENT animateur Madame Sylvie VERICEL Agent du Patrimoine	Un représentant de l'Association des Familles – Madame GORMAND Présidente
	Un représentant de l'Ecole de Musique Madame MOINE Présidente Madame MONGOIN Trésorière
	Un représentant de la Médiathèque - Monsieur Patrick CELLIER Président
	Une représentante du CCAS Madame Aurélie BRUN

Nom du correspondant : Françoise THOMAS

Fonction : D.G.S. – Mairie de Sainte-Consrce

Adresse : 4, rue de Verdun - 69280 Sainte-Consrce

Téléphone : 04.78.87.01.12

Adresse électronique : francoise.thomas@mairie-sainteconsorce.fr

Périmètre et public du PEDT : Territoire concerné ⇒ Commune de **SAINTE-CONSORCE**
Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) : **NON**

Public concerné : nombre total d'enfants : 182 enfants

Classes maternelles	74 enfants
Classe petite section	27
Classe moyenne section	21
Classe grande section	26

Moins de trois ans : 0

Entre trois et cinq ans : 74

Niveau élémentaire	108 enfants
Cours préparatoire	16
Cours élémentaire 1ère année	21
Cours élémentaire 2ème année	23
Cours moyen 1ère année	24
Cours Moyen 2ème année	24

Mode d'inscription aux activités proposées : Trimestriel

Payant : Tarif : 0,55 €/heure pour l'année scolaire 2014-2015

Modalités d'information des familles : Information dans les cahiers, site internet.

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) : **Un établissement scolaire public**

Etablissements	Publics	Privés	Total
Ecole Maternelle	1	0	1
Ecole Elémentaire	1	0	1
Etablissement secondaire	0	0	0

Liste des établissements d'enseignement scolaire concernés :

ECOLE PUBLIQUE SAINT EXUPERY

Périodes de la journée et/ou de la semaine concernées par le PEDT :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début Accueil Garderie	7 h 30	7 h 30	7 h 30	7 h 30	7 h 30
Fin Accueil Garderie	8 h 20	8 h 20	8 h 50	8 h 20	8 h 20
Début du temps d'enseignement	8 h 30	8 h 30	9 h 00	8 h 30	8 h 30
Fin du temps d'enseignement	11 h 45	11 h 45	12 h 00 à	11 h 45	11 h 45
Pause Méridienne	11 h 45 à	11 h 45 à	12 h 30 Garderie	11 h 45 à	11 h 45 à
	13 h 45	13 h 45		13 h 45	13 h 45
Début du temps d'enseignement	13 h 45	13 h 45		13 h 45	13 h 45
Fin du temps d'enseignement	15 h 45	15 h 45		15 h 45	15 h 45
Récréation	15 h 45 à	15 h 45 à		15 h 45 à	15 h 45 à
	16 h 00	16 h 00		16 h 00	16 h 00
T.A.P. + Périscolaire CEJ + Etudes et Garderies	16 h 00 à	16 h 00 à		16 h 00 à	16 h 00 à
	17 h 00	17 h 00		17 h 00	17 h 00
Périscolaire CEJ + Etudes et Garderies	17 h 00 à	17 h 00 à		17 h 00 à	17 h 00 à
	18 h 00	18 h 00		18 h 00	18 h 00
Fin Accueil Périscolaire	18 h 00	18 h 00		18 h 00	18 h 00

Temps enseignement hebdomadaire : 4 x 5 h 15 (Lundi, mardi, jeudi, vendredi)
+ 3 heures (Mercredi) = 24 heures

Temps activités périscolaires 45 minutes x 4 = 3 heures

Indiquer la date à laquelle l'(les) éventuelle(s) dérogation(s) à l'organisation scolaire a (ont) été accordée(s) ⇒ NEANT

Durée du PEDT (3 ans maximum) : De septembre 2015 à juillet 2018

Activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes et nombre d'enfants du territoire concernés par ces activités l'année précédant la mise en place du PEDT.

A) ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Etat des lieux : La municipalité assure la prise en charge des enfants dans le cadre d'un service d'accueil périscolaire comprenant :

- les garderies du matin et du soir
- les études surveillées tous les soirs et dirigées deux fois par semaine
- les activités périscolaires dans le cadre d'un CEJ
- le service de restauration scolaire,

Selon l'organisation suivante :

1) GARDERIES du MATIN ⇒ de 7 h 30 à 8 h 20

- o Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis,

Groupe des petits : Maternelles (PS-MS-GS et CP), groupe des grands : CE1/CE2 – CM1/CM2

Classes	Jours					Encadrement
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
PS-MS-GS	13	15	17	15	13	1 agent
CE2-CP	9	11	12	12	12	1 agent
CM1-CM2-CE1	12	14	13	12	15	1 agent
TOTAL (Fréquentation moyenne)	34	40	42	39	40	

- o Le mercredi de 12 h 00 à 12 h 30

Classes	Nombre enfants	Encadrement
Maternelles + CP	10	3 ATSEM
CE1-CE2/CM1-CM2	9	2 agents

Départ à 12 h 15 ⇒ environ 9 enfants de maternelles et CP pour le Centre Aéré «Ebulisphère» accompagnement des enfants jusqu'au car par un agent.
Soit un total de 28 enfants inscrits à la garderie à partir de 12 heures

Fin de la période d'enseignement ⇒ 15 heures 45

Récréation ⇒ de 15 h 45 à 16 h 00

Groupe des petits : Maternelles (PS-MS-GS-CP) ⇒ 3 ATSEM

Groupe des grands : CE1-CE2/CM1-CM2 ⇒ deux agents + 1 enseignant

2) GARDERIES du SOIR ⇒ de 16 h 00 à 18 h 00

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

1ère heure ⇒ 16 h 00 / 17 h 00 Groupe des petits : Maternelles (PS-MS-GS et CP)

⇒ Encadrement 3 ATSEM (Goûter + récréation)

2ème heure ⇒ 17 h 00 / 18 h 00 Groupe des petits : Maternelles (PS-MS-GS-CP)

⇒ Encadrement 2 agents (Détente et jeux)

Classes	Jours				Encadrement
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Effectif 1ère heure	41	51	40	42	3 Atsem 2 Agents
Effectif 2ème heure	26	31	35	27	
TOTAL (Fréquentation moyenne)	67	82	75	69	

3) ETUDES SURVEILLEES ⇒ de 16 h 00 à 17 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00

- Les lundis, jeudis et vendredis
- Les mardis (sans la présence des enseignants en réunion hebdomadaire)

⇒ **1ère heure ⇒ 16 h 00 / 17 h 00**

Encadrement ⇒ 4 personnes (deux enseignants + deux agents)

⇒ **2ème heure ⇒ 17 h 00 / 18 h 00**

Encadrement ⇒ 2 enseignants

Classes	Jours			Encadrement
	Lundi	Jeudi	Vendredi	
CE1-CE2/CM1-CM2				
Effectif 1ère heure	26	39	30	2 enseignants + 2 agents
Effectif 2ème heure	14	27	16	2 enseignants
TOTAL (Fréquentation moyenne)	40	66	46	

Classes	Jour	Encadrement
CE1-CE2/CM1-CM2	Mardi	
Effectif 1ère heure	40	3 agents
Effectif 2ème heure	20	2 agents
TOTAL (Fréquentation moyenne)	60	

ETUDE DIRIGEE : Classe de CP

- Le lundi et jeudi de 16 h à 17 h

Classes	Jours		Encadrement
	Lundi	Jeudi	
Cours préparatoire			
Effectif	11	12	1 enseignant

4) L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Activités périscolaires

1ère heure ⇒ 16 heures/17 heures

2ème heure ⇒ 17 heures/18 heures

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
16h00-17h00				
Classes	CE1/CE2/CM1/CM2	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	CE1/CE2/CM1/CM2	CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Effectifs	28 enfants	22 enfants	32 enfants	22 enfants
Activités	3 activités	2 activités	3 activités	2 activités
Encadrement	2 agents 1 bénévole	2 agents	3 agents	2 agents
17h00-18h00				
Classes	CE1/CE2/CM1/CM2	CP/CE1/CE2/CM1/CM2	CE1/CE2/CM1/CM2	CP/CE1/CE2/CM1/CM2
Effectif	14 enfants	8 enfants	14 enfants	18 enfants
Activités	2 activités	1 activité	2 activités	3 activités
Encadrement	1 agent 1 bénévole	1 bénévole	2 agents	2 agents 1 bénévole
Total effectif (fréquentation moyenne)	42 enfants	30 enfants	46 enfants	40 enfants

5) PAUSE MERIDIENNE : Restaurant Scolaire

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis ⇒ de 11 h 45 à 13 h 30

1^{er} service Groupe des petits (maternelles et CP) de 11 h 45 à 12 h 45

2ème service Groupe des grands (CE1/CE2 – CM1/CM2) de 12 h 45 à 13 h 30

- Activités périscolaires de 11 h 45 à 12 h 45 :

Groupe des grands (CE1/CE2/CM1/CM2) en alternance avec garderie ⇒ 2 agents communaux en surveillance garderie + 1 agent en activité périscolaire avec 10 enfants en moyenne

- Temps détente de 12 h 45 à 13 h 15 :

Groupe des petits (PS-MS-GS-CP) 2 agents

- Préparation couchettes 13 h 15 à 13 h 30 :

PS-MS 2 agents dont 1 CDD

- Temps détente de 13 h 15 à 13 h 35

GS-CP 2 agents

B) ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES : NEANT

Besoins répertoriés (pour quel type de public) :

- **Besoins identifiés par les parents**

Consultation menée par l'intermédiaire de l'APE : pas de besoins identifiés en retour

- **Demande des enfants**

Intérêt marqué manifesté par les enfants envers la démarche de mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes à la rentrée de septembre 2015 et dont l'une des missions pourrait être une réflexion sur des propositions d'activités.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

- **Moyens humains**

Personnel communal, bénévoles, acteurs associatifs (Ecole de musique) et privés (Centre Equestre), Enseignants (projet d'école)

- **Moyens matériels**

Locaux situés dans l'enceinte de l'école ou à proximité immédiate (cf Plan Joint)

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT (par exemple nécessité d'adapter le transport scolaire) :

- **Moyens humains**

Peu de structures associatives dédiées à l'enfance sur le territoire communal.

Tissu associatif difficile à mobiliser par manque de ressources humaines bénévoles et formées, disponibles.

Si activités animées par un professionnel rémunéré par l'association, inscriptions alors payantes qui restent à la charge des parents, la municipalité n'ayant pas les moyens financiers d'en assumer le coût.

Si activités proposées par une structure privée (type club équestre), même commentaire sur le coût.

Recours à des agents contractuels (étudiants ou début de carrière) qui ne peuvent être fidélisés dans le temps. Risque de vacance de poste qui peut amener à supprimer temporairement ou définitivement l'activité.

Difficultés de recrutement des agents contractuels pour les seules activités périscolaires car temps de travail peu important et créneaux horaires contraignants.

Organisation de la sieste des maternelles rendue complexe car temps scolaire de l'après-midi réduit d'une heure du fait de l'horaire de début et de fin de classe.

○ **Moyens matériels**

Difficultés rencontrées pour recourir à l'usage des salles de classes pour les activités périscolaires, car créneaux horaires réservés pour le ménage quotidien.

→ Organisation revue avec adaptation horaires de ménage.

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires : Ecole

Mettre en pratique les valeurs citoyennes transmises par l'école lors des activités périscolaires (jeux sportifs, jeux de société, théâtre...)

Ouvrir l'esprit de l'enfant à des pratiques sociales et culturelles.

Certaines activités périscolaires seront en lien avec des apprentissages scolaires et permettront aux enfants de diversifier leurs connaissances : dans le domaine de l'environnement, des ateliers de lecture et d'écriture.

Aide au conseil municipal des jeunes.

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements, etc.) : Ecole

Meilleure connaissance et implication dans la vie associative du village et respect des valeurs communes : partenariat avec l'école de musique, les associations sportives, le poney-club...

Amélioration du climat scolaire et de la vie sociale des jeunes pour le niveau d'âge de l'école primaire. Amélioration soutenue ensuite par l'espace jeune pour les préadolescents.

Devenir une force de proposition du CMJ pour faire remonter les attentes mais aussi expliquer les décisions prises.

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

La Commune de Sainte-Consorce n'est pas inscrite dans d'autre dispositif contractuel que celui du Contrat enfance jeunesse (CEJ) de la CAF.

Projet éducatif local (PEL) : néant

Contrat éducatif local (CEL) : néant

Contrat de ville : néant

Contrat dans le domaine culturel [contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés] : néant

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : néant

Contrat enfance jeunesse (CEJ) : OUI

Activités proposées dans le cadre du PEDT (indiquer, si cela est pertinent, le niveau : initiation, perfectionnement, approfondissement et la tranche d'âge concernée)

Les activités proposées sont réparties par **DOMAINES**, en cohérence avec les objectifs définis dans le cadre du projet d'école et rappelés ci-dessous :

Artistique / Culturel / Environnement / Social-Civique

Afin de répondre aux objectifs, divers ateliers ont été mis en place. Ils sont organisés par classe et se déroulent au sein du Groupe scolaire, de la salle d'évolution, de la salle multi-activités, de la médiathèque et du terrain de loisirs.

L'année scolaire est divisée en 3 périodes allant de la rentrée de septembre aux vacances de fin d'année, puis vacances de printemps et d'été.

Chaque activité est construite sur la durée de l'année scolaire, de septembre à juillet pour une meilleure adaptation et évolution pédagogique.

Les enfants ont la possibilité de pratiquer l'activité de leur choix.

Certaines activités peuvent se dérouler sur un trimestre, ou un trimestre et six semaines (exemple la poterie) et six semaines (exemple vitraux). Sur ces activités, les groupes constitués, sont de quatre à six enfants au maximum.

L'inscription est obligatoire pour la totalité de l'activité de la période.

Chaque enfant de chaque classe bénéficie de l'ensemble des activités à un moment ou à un autre de l'année scolaire. L'activité est adaptée au niveau de la classe.

Le principe est de proposer des activités originales et/ou méconnues en adaptant le contenu à l'âge et aux capacités des enfants. Tout au long de la période l'objectif est de passer de l'initiation simple à une certaine maîtrise du contenu.

L'aspect éducatif et l'aspect ludique sont présents dans l'ensemble des activités proposées aux enfants.

Les activités sont en lien avec le projet d'école sur le thème : « Développer les pratiques artistiques » (cirque, créations manuelles, vitraux, poterie).

En complément avec ces activités, le PEDT organise, sur la base d'un contrat Enfance Jeunesse, préexistant, un service de Garderie tous les jours de classe de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 00 à 18 h 00, ainsi que des activités périscolaires de 16 h 00 à 18 h 00.

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet d'école ou le projet d'établissement :

oui non

Si oui, liste des établissements d'enseignement scolaire et domaines concernés : Groupe scolaire Saint Exupéry

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires :

oui non

Articulation éventuelle avec les activités périscolaires proposées aux élèves de l'enseignement secondaire :

oui non

Si oui en indiquer les modalités :

DOMAINES / ACTIVITES	Intervenant/Structure	Statut de l'Intervenant	Observations
Rêverie et livres Lecture	Agent Médiathèque	Statutaire BAFA	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Créations manuelles	Intervenant extérieur	bénévole	CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Jeux de ballons et/ou jeux collectifs	Agent communal	Statutaire BEATEP	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Jeux de société et Kapla	Agent communal	Statutaire	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Découverte du Cirque	Agent communal	Statutaire ou Contractuel BAFA + DEJEPS APSA	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Rotens	Intervenant extérieur	Association communale	CM2 Sur 1 trimestre et sur 2 heures
Pliage papier	Intervenant extérieur	bénévole	CE2/CM1-CM2
Expression corporelle et petits jeux	Agent communal	Statutaire ou Contractuel BAFA + DEJEPS APSA	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Echecs et jeux de stratégie	Agent + intervenant extérieur	Statutaire + bénévole BEATEP	CE1-CE2/CM1-CM2 Sur 1 heure
Broderie	Intervenant extérieur	bénévole	CM2 Sur 1 heure
Sports ludiques, jeux collectifs	Agent communal	Statutaire ou Contractuel BEATEP + BAFA	CE1-CE2/ CM1-CM2 Sur 1 heure
Création de vitraux	Intervenant extérieur	bénévole	CM2 sur six semaines et sur 1 heure 30

DOMAINES / ACTIVITES :

Artistique / Culture / Environnement / Social et Civique

Propositions d'activités à étudier :

Domaine Environnement : Astronomie, Activités de jardinage avec seniors (Développement des liens intergénérationnels), Gestion des déchets, Relations partenariales à développer avec MFR (Ecole de formation aux métiers d'espaces verts), Sorties « nature » LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), Département Rhône (Gestion des ENS), CCVL (Agent du tri)

Domaine Social et Civique

Conseil Municipal des Jeunes en lien avec Municipalité.

Actions visant à l'apprentissage de la citoyenneté : Participation aux cérémonies commémoratives, Journée de l'environnement « Nettoyons la nature », Visites des lieux de mémoire (Musée Résistance, Prison Fort Montluc, Maison Docteur Dugoujon).

Partenaires du projet

- **Partenaires institutionnels :**

L'Etat dans le cadre de l'attribution du Fonds d'amorçage,
La CAF dans le cadre de la prestation d'accueil périscolaire (PSO ALSH) et de l'ASRE (Aide Spécifique Rythmes Educatifs)
Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique) pour les formations du personnel communal

- **Partenaires associatifs :**

L'Ecole de Musique : Cours d'éveil musical organisé à l'attention des enfants de maternelles. Capacité d'accueil 7 enfants par cours. Coût du professeur à charge des parents.
L'Association des Familles : Projet de création d'un cours multisports, d'éveil aux disciplines sportives

- **Autres partenaires :**

Centre Equestre privé affilié à la FFE : Cours d'initiation à l'équitation.
Coût du professeur à charge des parents.

Composition du Comité pilotage :

- **Représentants de la municipalité**

Monsieur le Maire
Madame l'Adjointe aux Affaires Sociales et les Elu(es) des Commissions Affaires Sociales et Scolaires

- **Représentants de la société civile**

Madame l'Inspectrice d'Académie
Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire
Un représentant DDEN
Un représentant du CCAS
Un représentant de l'Association des Familles
Un représentant de l'Ecole de Musique
Un représentant de la Médiathèque

- **Agents de la collectivité**

Madame la Directrice Générale des Services

Un animateur Enfance-Jeunesse
Un agent du patrimoine-Médiathèque

La coordination du projet est assurée par ⇨ Pierre VINCENT, Animateur
Nom et prénom du responsable pédagogique : Néant

Éléments prévus dans le bilan/évaluation du projet :

- Réunion de pré-rentree scolaire pour recensement-organisation des activités
- Réunion de bilan fin d'année scolaire
- Réunion(s) intermédiaire(s) en cas de besoin

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

⇨ **Indicateurs quantitatifs :**

- Taux de fréquentation global
- Répartition par mode d'accueil
- Nombre d'enfants inscrits par activités et par période

⇨ **Indicateurs qualitatifs :**

- Retour des familles
- Retour Conseil Municipal des Jeunes

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant :

Le présent contrat est renouvelé par tacite reconduction.
Des ajustements mineurs au contrat peuvent être apportés en fonction de l'évaluation faite par le comité consultatif.

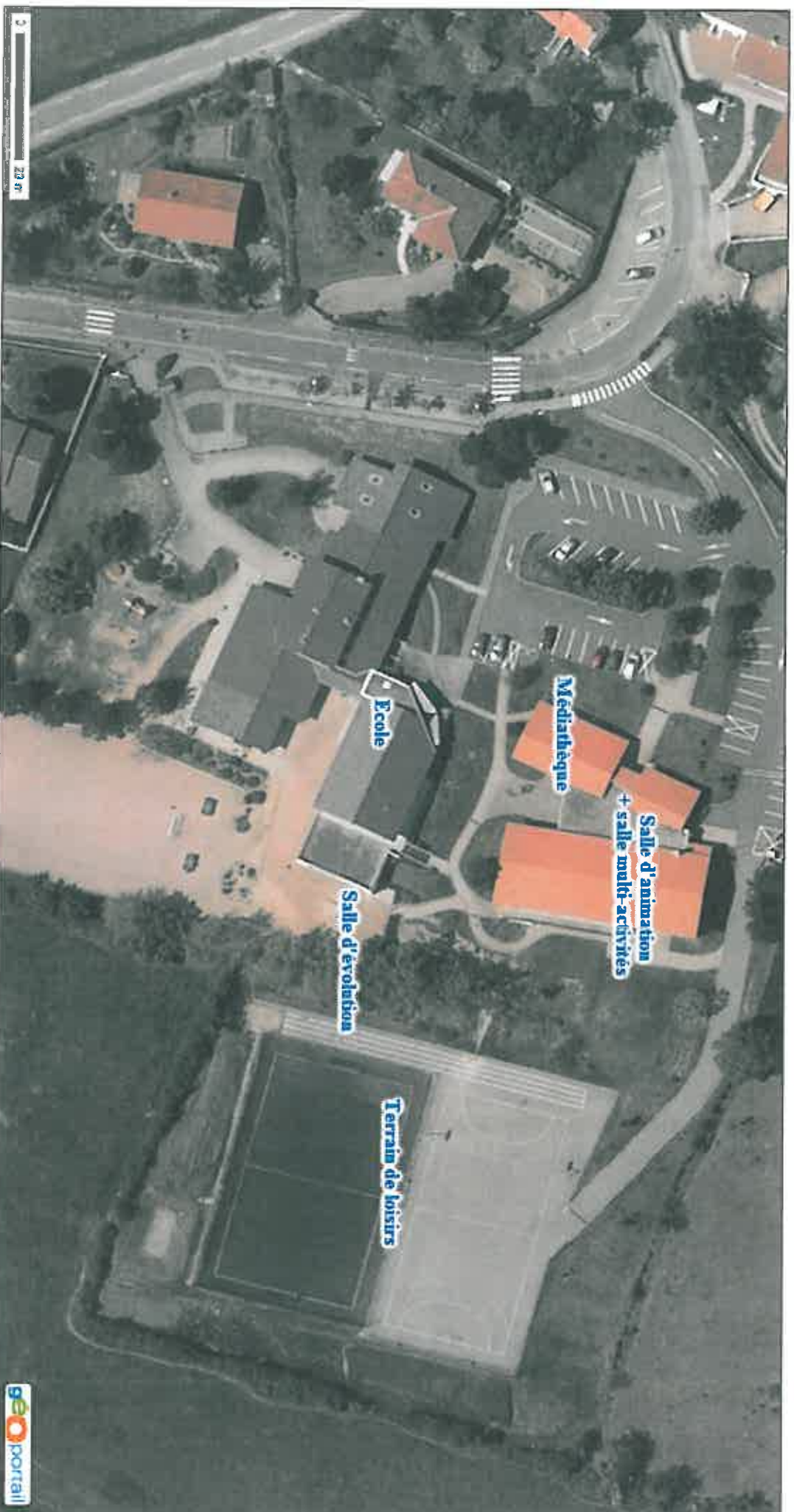
A Sainte-Consorce, le 01 juin 2015

Le Maire,
Jean-Marc THIMONIER



Liste des annexes

Annexe 1 : Plan de situation de l'École Saint Exupéry et des lieux d'activités
Annexe 2 : Tableau détaillé des activités journalières



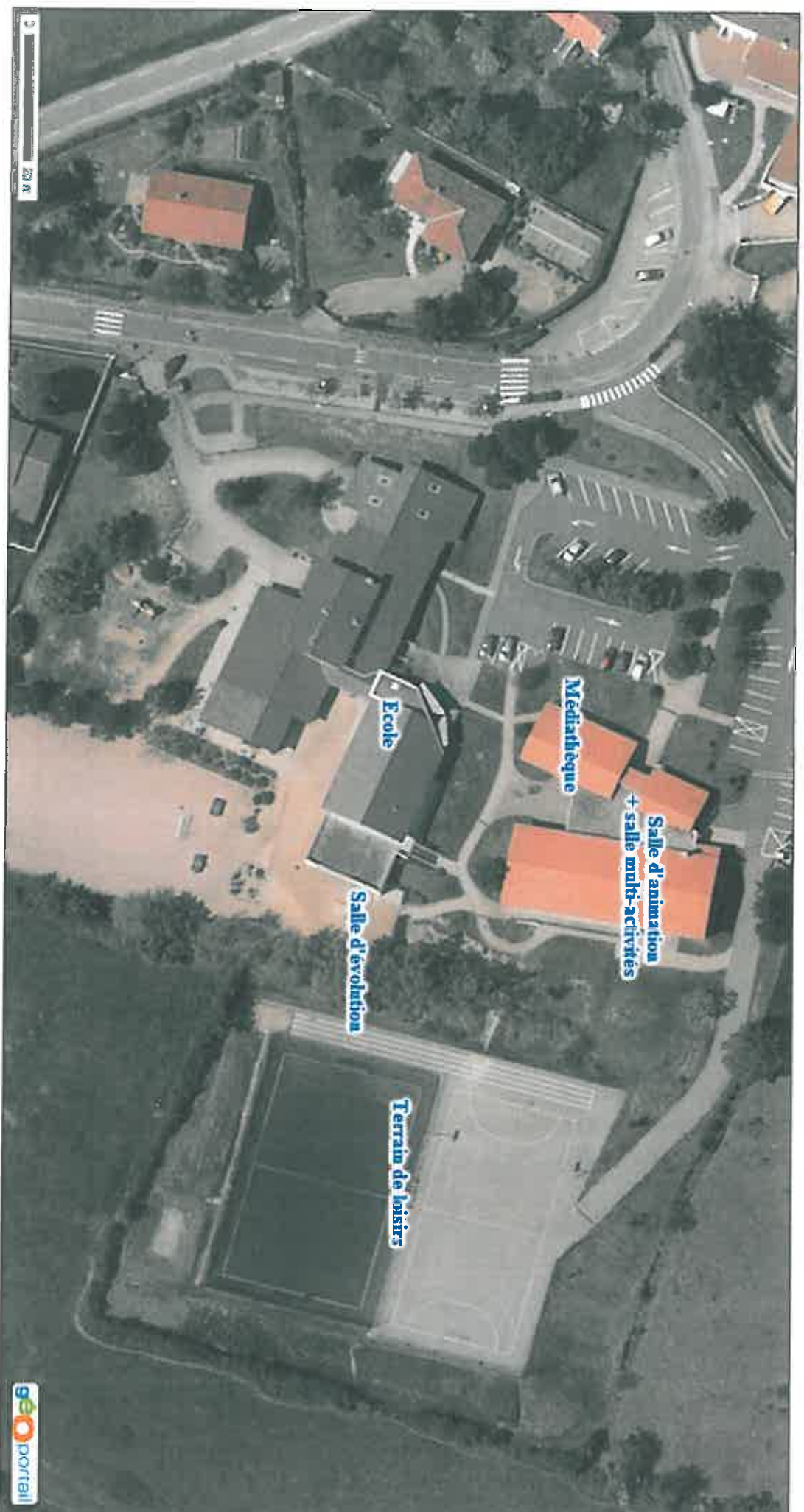
© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 41' 32,3" E

Latitude : 45° 48' 28,2" N

Commune de Sainte-Catherine 64280

Arnaud L



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 41' 32,3" E

Latitude : 45° 46' 28,2" N

Commune de Sainte-Catherine 64280

Amuspa 1

Annexe n°2

	Nom de l'activité	Jours	Classes	Nombre enfants	Intervenant	Observations	Lieux
Activités physiques 1	Jeux de ballons et/ou jeux collectifs	Lundi 16h/17h	CM1/CM2	12	Pierre VINCENT	BEATEP	Salle Latrassé
Activités physiques 2	Expressions corporelles et petits jeux	Jeudi 17h/18h	CE1/CE2	12	Caroline MOINE	BAFA + DEJEPS APSA	Salle Latrassé
Activités physiques 3	Sport ludique (foot, jeux collectifs, relais)	Vendredi 16h/17h	CE1/CE2	12	Jason RICARD	BAFA	Salle Latrassé
Activités physiques 3	Sport ludique (foot, jeux collectifs, relais)	Vendredi 17h/18h	CM1/CM2	12	Jason RICARD	BAFA	Salle Latrassé
Arts créatifs 1	Broderie	Vendredi 17h/18h	CM2	8	Mme LACHAL		Salle Atelier Ecole
Arts créatifs 2	Pliage papier, déco feutrine	Mardi 17h/18h	CE2/CM1	8	Mme LACHAL		Salle Atelier Ecole
Arts créatifs 3	Poterie	Mardi 16h/18h	CM2	6	Mme PREMAT		Atelier Mairie
Arts créatifs 4	Créations manuelles	Lundi 16h/17h30	CM1/CM2	8	Mme RADISSON		Salle Atelier école
Arts créatifs 5	Création vitraux		CM2	5	Mme GORMAND		Salle atelier école
Découverte du Livre	Rêveries et livres	Lundi 16h/17h	CE1/CE2	10	Sylvie VERICEL	BAFA	Médiathèque
Découverte du Livre	Rêveries et livres	Mardi 16h/17h	CM1/CM2	10	Sylvie VERICEL	BAFA	Médiathèque
Découverte du Livre	Rêveries et livres	Jeudi 16h/17h	CE1/CE2	10	Sylvie VERICEL	BAFA	Médiathèque
Découverte du Livre	Rêveries et livres	Vendredi 16h/17h	CP/CM1/CM2	10	Sylvie VERICEL	BAFA	Médiathèque
Cirque	Découverte du Cirque	Mardi 16h/17h	CE1/CE2	12	Caroline MOINE	BAFA	Salle Latrassé
Cirque	Découverte du Cirque	Jeudi 16h/17h	CM1/CM2	12	Caroline MOINE	BAFA	Salle Latrassé
Jeux 1	Jeux de société et KAPLA	Lundi 17h/18h	CE1/CE2	12	Pierre VINCENT	BEATEP	Salle Latrassé
Jeux 2	Echecs et jeux de stratégie	Jeudi 17h/18h	CM1/CM2	10	Pierre VINCENT + Mr CROMER	BEATEP	Salle atelier école
Jeux 2	Echecs et jeux de stratégie	Vendredi 17h/18h	CM1/CM2	10	Pierre VINCENT + Mr CROMER	BEATEP	Salle atelier école